

VAL DE GÂTINE

Petite ville de demain : un premier point étape

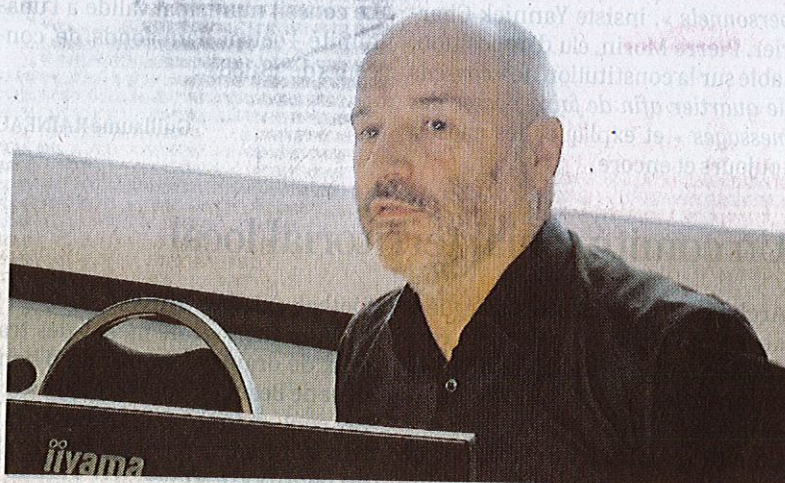
La première partie du Conseil communautaire de Val de Gâtine (CCVG), réuni mardi 10 mai, a été consacrée à la présentation avancée par le chef de projet, Guillaume Porcheron, du dispositif Petite Ville de demain retenu à Coulonges-sur-l'Autize et l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le président Jean-Pierre Rimbeau a installé et souhaité la bienvenue au sein de l'assemblée communautaire à Lionel Moreau, nouveau maire de Xaintray, titulaire, et à Michel Chalons, son adjoint et suppléant, qui souhaitent participer activement au fonctionnement de l'assemblée : « Nous espérons faire du bon travail avec le conseil communautaire. »

PETITE VILLE DE DEMAIN

Plusieurs mois de travail après le lancement, Guillaume Porcheron, chef de projet à la CCVG, rappelle l'organisation du diagnostic et présente les premières pistes de travail : « Coulonges-sur-l'Autize est une porte d'entrée dans ce dispositif et il nous faut étudier tout ce qui pourrait intéresser l'ensemble du territoire de Val de Gâtine. »

Il détaille les premières conclusions de son travail à partir de plusieurs chapitres : le portrait socio-démographique, le portrait socio-économique, le commerce et l'artisanat, l'habitat, la culture et le tourisme. En synthèse, le chef de projet souligne : « Le programme Petites Villes de demain de Coulonges-sur-l'Autize n'est pas uniquement une question de centre-bourg mais également de bourg centre pour Val de Gâtine. Quelles fonctions doit appréhender la ville centre à son territoire ? À partir de ces analyses on retiendra les enjeux et les objectifs : 1 - Renforcement des services proposés : afin de renforcer le



Guillaume Porcheron, chef de projet, a présenté aux élus communautaires les pistes de travail du dispositif Petite Ville de demain.

commerce du centre bourg de Coulonges, le maillage commercial et le complément des commerces en Val de Gâtine, rapprocher les services essentiels au plus près de la population, favoriser la desserte autoroutière. 2 - Création de débouchés locaux pour les entreprises : afin de contribuer au développement d'une économie endogène, mise en réseau des entreprises, favoriser la transformation et valorisation. 3 - Mise en œuvre d'un écosystème entrepreneurial dynamique : pour contribuer à une meilleure adéquation entre les offres d'emploi et les demandes d'emploi, réfléchir à la mise en place d'outils pour faciliter la transmission des entreprises.

« 4 - Diversification et amélioration de l'habitat et du parcours résidentiel : lutter contre les logements vacants, lancer une OPAH-RU à l'échelle de Val de Gâtine, proposer une gamme de logements favorisant le parcours résidentiel des ménages. 5 - Valorisation de l'identité : révéler les particularismes locaux et en faire un outil de marketing territorial, faire du château de Coulonges un point d'attraction majeure pour la ville et

une porte d'entrée de Val de Gâtine, renforcer la mise en réseau des hauts lieux touristiques, valoriser le patrimoine industriel, faire de l'identité Poitevine et Gatinaise un élément de valorisation de l'identité locale et d'attractivité territoriale. »

Il est proposé de créer des groupes de travail sur les thèmes de l'économie, l'habitat et le tourisme.

DEUX-SÈVRES AMÉNAGEMENT

Après exposé de Francine Chausse-ray, vice-présidente, le conseil approuve le projet de dissolution volontaire anticipée de Deux-Sèvres Aménagement

RESSOURCES HUMAINES

Après exposé de Pascal Olivier, vice-président, le conseil décide la création d'un comité Social territorial local.

Voirie : Après une présentation par Philippe Jeannot, vice-président, du résultat de la consultation des entreprises pour l'entretien de la voirie réparti en deux lots, il est décidé de retenir l'offre de l'entreprise Colas pour les deux lots au prix de 1 018,80 € TTC la tonne